

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MAI 2012

L'an deux mille douze, le trente mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Montbrun-Lauragais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BOLET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 15

Date de convocation : 28/04/2012

PRESENTS : BEDER Jean-Marc, BOLET Gérard, BOURDELOT Jérôme, COTTE Blaise, FRAYSSE Jean-Louis, LANSOY René, MIKOLAJCZAK Maryse, MONIER Catherine, NOYRIT Hélène, SALEM Décio, SENAC Gilbert

REPRESENTES : ont donné pouvoir BOURDELOT Magalie à M. BOURDELOT, ROUGET Christian à M. SENAC

ABSENTS : FONT Nathalie, MOLES Jean-Luc

Monsieur Jean-Marc BEDER a été élu secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance. Il rappelle que Jacqueline Poumirol a cessé ses fonctions pour reprendre la responsabilité de l'exploitation agricole familiale. Il la remercie et salue son travail pendant 17 ans aux services techniques de la commune, essentiellement à l'entretien des espaces verts, mais aussi pour de nombreux travaux d'entretien des bâtiments. Il précise que les modalités de son remplacement seront arrêtées en mars 2013, date à laquelle se termine le contrat d'insertion de Vincent Tolosa, qui travaille aux services techniques de la commune.

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants : une déclaration d'intention d'aliéner et l'extension du périmètre du Syndicat Intercommunal de Transports des Personnes Agées (SITPA). Aucun conseiller ne s'oppose à cette proposition.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2012

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des conseillers présents à ce conseil.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (2^{EME} TRANCHE)

M. le Maire donne la parole à M. Beder, en charge du suivi du dossier pour la commission municipale Cohésion Sociale. M. Beder n'a pas reçu les dossiers de demande de subvention de la part des associations Coopérative scolaire, Autour de l'école et En courant d'air. Il a reçu le dossier du Foyer Rural complété par les pièces demandées et propose de réunir la commission Cohésion Sociale pour étudier cette demande. Le conseil municipal approuve cette proposition.

D2012/26. ADHESION A CAMINAREM

M. le Maire propose l'adhésion de la commune à l'association Caminarem, dans le cadre d'un partenariat concrétisé par des chantiers d'ouvertures et réouvertures de chemins ruraux. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte l'adhésion de la commune à l'association Caminarem pour le montant de 15 €.

*Nombre de suffrages exprimés : 13
Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0*

D2012/27. EQUIPEMENT INFORMATIQUE DE LA MAIRIE

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'équiper la mairie avec un serveur informatique pour centraliser le stockage des données et les sauvegarder. Il présente l'offre reçue de la société Data Services pour 1 600 € HT.

Il propose également l'acquisition de 3 postes informatiques pour la mairie et présente l'offre de la société Dell pour 1 650 € HT de frais de matériel, plus intéressante que celle de la société Data Services.

Enfin, il propose l'achat d'un switch de 24 ports à la société Alsatis pour 550 € HT, cette capacité étant rendue nécessaire par l'évolution du parc informatique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- accepte l'offre de Data Services pour l'acquisition du serveur informatique pour 1600 € HT
- accepte l'offre de Dell pour l'acquisition de 3 postes informatiques au prix de 1 650 € HT
- accepte l'offre de Alsatis pour l'acquisition d'un switch au prix de 550 € HT
- décide de demander une subvention la plus large possible à M. le Président du Conseil Général de la Haute-Garonne
- Autorise M. le Maire à signer tous les documents afférents

Nombre de suffrages exprimés : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

M. Bourdelot propose d'étudier la mise en place d'un système NAS, serveur de stockage de données, avec un opérateur capable d'installer ce système, pour comparaison au serveur proposé par Data Services.

D2012/28. ETUDE DE PROGRAMMATION DE LA SALLE POLYVALENTE

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'engager une étude de programmation, liée au projet de construction de la salle polyvalente. Il présente la proposition reçue de la société Vitam Ingénierie, faisant suite à l'étude d'opportunité portant sur l'aménagement du centre bourg, réalisée par ce bureau d'études en 2011. Cette étude comprend une étude de faisabilité (délai de 6 semaines, 3 réunions prévues avec le comité de pilotage) et un programme technique détaillé (délai de 5 semaines, 2 réunions prévues avec le comité de pilotage), pour un montant de 9 440 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de réaliser une étude de programmation de la salle polyvalente avec la société Vitam Ingénierie pour un montant de 9 440 € HT et autorise M. le Maire à signer tous les documents afférents.

Nombre de suffrages exprimés : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

M. le Maire précise au Conseil Municipal qu'une fois cette étude réalisée, la commune pourra décider de se faire accompagner par le programmiste pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage (choix du maître d'œuvre et suivi du chantier). Il rappelle également que cette société avait réalisé l'étude d'opportunité des équipements collectifs en 2011 et avait donné toute satisfaction, cette étude de programmation en est le prolongement logique. Vitam Ingénierie a également fait plusieurs études pour le SIVOS des Portes du Lauragais (rénovation des locaux administratifs, construction de crèches,...), qui en a été satisfait.

D2012/29. CONSTRUCTION DE LA HALLE ABRITANT LE FOUR A PAIN

M. le Maire donne la parole à M. Salem en charge du suivi du dossier. M. Salem rappelle au Conseil Municipal le vote de principe du 03 février 2012 pour la construction de la halle abritant le four à pain (délibération D 2012/06) et informe de la proposition reçue de l'artisan M. Benazet pour le montant de 9 495 € HT. Il précise que d'autres artisans contactés n'ont pas remis d'offre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- accepte le devis de M. Benazet pour le montant de 9 495 € HT
- décide de demander une subvention la plus large possible à M. le Président du Conseil Général de la Haute-Garonne
- autorise M. le Maire à signer tous les documents afférents.

Nombre de suffrages exprimés : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

M. le Maire précise qu'il espère une réponse favorable au permis de construire d'ici fin mai. L'architecte des Bâtiments de France a déjà répondu de façon favorable, sous réserve de gouttières en zinc et d'une cheminée en parement ou en briques foraines. M. Bolet ajoute qu'il faut prévoir en plus les travaux de zinguerie.

D2012/30. RESTAURATION DES VITRAUX DE L'EGLISE

M. le Maire donne la parole à M. Cotte en charge du suivi du dossier pour la commission municipale environnement et patrimoine. M. Cotte rappelle le contenu du projet, validé sur le principe par le Conseil Municipal du 02 septembre 2011 (D 2011/47), de remplacer le vitrail de la rosace du clocher de l'église et de restaurer les vitraux intérieurs. La commission, après étude du projet, préconise de se faire accompagner dans la démarche par un architecte du patrimoine. Elle propose l'offre de l'architecte M. Peron, pour la partie conception du projet, jusqu'à l'assistance à l'appel d'offres, pour le montant de 5 145 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- accepte le devis de l'architecte du patrimoine M. Peron, pour la partie conception de la mission, soit le montant de 5 145 € HT

- autorise M. le Maire à signer tous les documents afférents.

Nombre de suffrages exprimés : 13

Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 2 (M. Lansoy, M. Fraysse)

M. le Maire précise que cette étude de l'architecte permettra de lancer une souscription avec la Fondation du Patrimoine. M. Lansoy, bien que soucieux de la préservation du patrimoine, explique son abstention par le choix de privilégier le projet de construction de la salle polyvalente et son inquiétude à pouvoir financer simultanément les deux projets. M. Bolet pense que les investissements pour la salle polyvalente seront importants en 2014 plutôt qu'en 2013, et que c'est sûrement la dernière occasion de réaliser ces travaux, dont il avait demandé l'étude en septembre 2010.

D2012/31. REMBOURSEMENT DE FRAIS

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a fait l'avance du paiement des frais d'abonnement à l'hébergeur (Online) du site internet de la mairie, par carte bancaire sur internet. Il précise avoir modifié la formule pour pouvoir créer des nouvelles adresses de messagerie. Il demande le remboursement de ces frais pour le montant de 85,97 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Nombre de suffrages exprimés : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

D2012/32. REVERSEMENT DE RECETTES A L'ASSOCIATION « AUTOUR ET AU MOULIN »

M. le Maire propose au Conseil Municipal de reverser à l'association « Autour et au Moulin » 2 € par élève, pour les visites scolaires du moulin à vent, dans la mesure où ces visites sont animées par les bénévoles de l'association. Il demande l'accord du Conseil Municipal sur ce principe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Nombre de suffrages exprimés : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

2012/33. RENONCIATION A L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA PARCELLE D 204

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que, suite à l'approbation du P.L.U., le Conseil Municipal a décidé d'instaurer un droit de préemption urbain sur les zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) du P.L.U., en sa séance du 19/12/2007.

Il expose qu'une déclaration d'intention d'aliéner (D.I.A.) soumise au droit de préemption urbain a été reçue le 03/05/2012 ; elle a été envoyée par la SCP Sales de Gauzy et Wainer Jacques, cabinet de notaires à Villefranche-de-Lauragais.

Cette D.I.A. concerne la parcelle cadastrale 204 de la section D, d'une superficie totale de 134 m², correspondant à du terrain bâti.

Où l'exposé du Maire, le Conseil Municipal délibère et décide, à l'unanimité, de renoncer à

exercer son droit de préemption sur l'aliénation de la parcelle cadastrée D N° 204, de superficie de 134 m², correspondant à du terrain bâti.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer tout document afférent.

Nombre de suffrages exprimés : 13
Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

D2012/34. EXTENSION DU PERIMETRE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORTS DES PERSONNES AGEES (SITPA)

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de la commune de Sauveterre de Comminges d'adhérer au SITPA. Il informe que, par délibération du 14 mars 2012, le conseil syndical a donné son accord pour inclure cette commune au sein du périmètre de compétence du syndicat.

Il propose au Conseil Municipal d'approuver l'adhésion de la commune de Sauveterre de Comminges au SITPA.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition et autorise M. le Maire à signer tout document afférent.

Nombre de suffrages exprimés : 13
Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 1 (Mme Noyrit)

Mme Noyrit s'interroge sur la logique géographique de ce syndicat et préfère s'abstenir.

POINT SUR LE PROJET DE L'ALAE (ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIE A L'ECOLE)

M. le Maire donne la parole à M. Beder en charge du suivi du dossier. Une réunion pour présenter le projet aux parents d'élèves du RPI a été organisée le 3 avril 2012 ; une vingtaine de parents, dont peu de Montbrunois, y ont assisté. Suite à cette faible participation, les élus ont décidé d'organiser un vote des familles sur le projet d'ALAE. Ils ont adressé aux parents d'élèves un courrier qui présente le vote et le contexte de l'ALAE (principe, modalités d'organisation, modalités de financement, réponses à des questions posées). Le projet d'ALAE représentant un coût conséquent pour chacune des 2 communes et aussi pour certaines familles, en fonction du quotient familial, une adhésion massive est nécessaire pour mettre en place le projet.

PREPARATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 14 MAI 2012

Le sujet principal est l'adoption du Plan Climat Energie Territorial du Sicoval pour la période 2012-2014, avec l'objectif de réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020. Ce plan est constitué de 77 fiches actions. M. le Maire demande à la commission municipale Environnement et Patrimoine de le mettre à l'ordre du jour de leurs prochaines réunions afin de recenser les actions déjà entreprises et de choisir les actions qui peuvent être mises en place au niveau de la commune. Suite à une question de M. Cotte, il précise que, dans son esprit, il s'agit bien d'entreprendre des actions pour participer à cet objectif de réduction de 20%.

QUESTIONS DIVERSES

Bassins de vie

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion des communes limitrophes de Montbrun-Lauragais au sujet de l'expérimentation des bassins de vie sur le Sicoval a eu lieu mercredi 11 avril à la mairie de Montbrun-Lauragais. Sur le principe, les élus sont favorables à l'expérimentation d'un bassin de vie sur un projet commun, à définir lors d'une prochaine rencontre. La question du périmètre géographique reste à préciser. M. Cotte propose d'associer les habitants. M. Bolet confirme que la charte des bassins de vie votée par le Conseil de communauté du Sicoval, à l'élaboration de laquelle il a participé, prévoit la possibilité d'associer les habitants à chaque bassin de vie, et que l'un des objectifs est justement de favoriser la participation des citoyens à la démocratie locale.

Marché de producteurs

M. le Maire demande une réunion rapide de la commission Economie et Vie Locale au sujet du marché : charte, anniversaire des dix ans, évolution de la buvette, organisation des animations cet été... La date du mercredi 09 mai à 18h est fixée.

Réduction des déchets lors des manifestations

Dans le prolongement des actions déjà entreprises, M. le Maire souhaite que l'utilisation de gobelets réutilisables soit généralisée lors des manifestations organisées par les associations de la commune. M. Senac transmet la proposition à la présidente du Foyer Rural. Après une première étape de location de ces gobelets, la mairie et/ou le Foyer Rural pourrait prendre en charge l'achat d'un stock de gobelets floqués à l'effigie de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.

Table des matières et liste des délibérations

Procès-verbal du conseil municipal du 30 mars 2012	1
Subventions aux associations (2 ^{ème} tranche)	1
D2012/26. Adhésion à Caminarem	1
D2012/27. Equipement informatique de la mairie	1
D2012/28. Etude de programmation de la salle polyvalente	2
D2012/29. Construction de la halle abritant le four a pain.....	2
D2012/30. Restauration des vitraux de l'église.....	3
D2012/31. Remboursement de frais	3
D2012/32. Reversement de recettes à l'association « Autour et au Moulin ».....	3
2012/33. Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain sur la parcelle D 204.....	3
D2012/34. Extension du périmètre du Syndicat Intercommunal de Transports des Personnes Agées (SITPA).....	4
Point sur le projet de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole).....	4
Préparation du Conseil de Communauté du 14 mai 2012	4
Questions diverses.....	4
<i>Bassins de vie</i>	4
<i>Marché de producteurs</i>	5
<i>Réduction des déchets lors des manifestations</i>	5

G. Bolet Maire	R. Lansoy 1 ^{er} adjoint	J.M. Beder 2 ^{ème} adjoint	B. Cotte 3 ^{ème} adjoint	M. Bourdelot <i>Pouvoir à J. Bourdelot</i>
J. Bourdelot	N. Font <i>Absente</i>	J.L Fraysse	M.Mikolajczak	J.L. Moles <i>Absent</i>
C. Monier	H. Noyrit	C. Rouget <i>Pouvoir à M. Senac</i>	D. Salem	G. Sénac